

pense que tous les producteurs méritent d'être félicités pour leur foi et leur prévoyance. Car sans cela, nous péririons tous. Je félicite donc nos agriculteurs.

● (1620)

Le président suppléant (M. Binns): Y a-t-il des questions ou des commentaires? Le député de Moose Jaw (M. Gottselig).

M. Gottselig: Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue, le député de Huron-Bruce (M. Cardiff), pour son excellent discours sur le budget et ses commentaires sur nos politiques agricoles. Il nous a exposé quelques-unes des difficultés de nos producteurs agricoles. Je crois que nous sommes tous d'accord que le grand problème qui affecte les agriculteurs ce sont les taux d'intérêt. Il y a aussi les problèmes relatifs aux produits chimiques, aux carburants et aux pièces. Tous les coûts agricoles ont monté pendant que les prix des denrées ont baissé. J'ai été heureux d'entendre le député nous parler du rabais de taxe sur les carburants lequel est prolongé d'une autre année. En Saskatchewan, nous avons un programme analogue en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1986. Il prévoit un escompte de 4.6 p. 100 le litre de carburant utilisé par les producteurs du secteur primaire. Or, on m'a dit que c'était une pure coïncidence, mais il n'en demeure pas moins que le jour même de l'entrée en vigueur du programme en question, toutes les compagnies, y compris les coopératives locales, se sont empressées de majorer leurs prix d'un pourcentage équivalent, voire un tout petit peu plus élevé. Elles les ont relevés d'environ cinq cents le litre.

Le député a parlé aussi de la simplification des formules à remplir concernant l'utilisation du carburant à des fins routières et non routières. Mais il a surtout insisté sur le programme d'hypothèques basées sur les prix des produits agricoles de la Société du crédit agricole. Le gouvernement a vraiment trouvé la solution propre à résoudre le problème du financement agricole. La création de comités d'examen de la dette agricole est la prochaine étape à franchir sur ce chapitre. Il existe déjà un tel comité en Saskatchewan. J'étais content qu'il soit question, dans le budget, de mesures de transition pour les agriculteurs qui sont forcés de s'orienter dans un autre domaine. Le ministre concerné a fait preuve d'un sens des responsabilités indéniable en tenant compte de leur situation, car nous devons nous rendre à l'évidence: nous ne pouvons simplement pas les sauver tous. Personne ne l'ignore.

Quel rôle le député prête-t-il aux autres établissements financiers dans ce scénario? La Société du crédit agricole n'est qu'un petit prêteur dans le domaine du financement agricole. Les plus importants sont les banques, les caisses de crédit et les sociétés fiduciaires. Quel rôle le député leur réserverait-il?

M. Cardiff: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de sa question. Les grandes institutions de prêt disposent actuellement d'un gigantesque capital dans l'agriculture. Nous devons leur demander de coopérer avec nous pour traverser la période difficile que nous connaissons actuellement.

Je crois savoir que les entretiens que le ministre de l'Agriculture a actuellement avec les grandes institutions de prêt portent notamment sur cette coopération. Je sais que dans de nombreux cas les institutions financières ont consenti à colla-

borer. Dans certains cas, elles ne sont pas allées aussi loin que l'emprunteur l'aurait souhaité. Je sais toutefois que dans ma circonscription, il y a eu des cas de coopération. Je sais que c'est en fait quelque chose qui doit se régler entre le prêteur et l'emprunteur. Nous savons ce qui se passe quand il y a des conflits de personnalités entre l'emprunteur et le prêteur et que la communication est interrompue. Je pense que les comités d'examen joueront un rôle utile dans la mesure où ils ramèneront tout le monde à la table de négociation. Ils créeront le climat et le contexte permettant à tous de se réunir et d'essayer de restructurer les dettes particulières. Peu importe à qui l'argent est emprunté, il faut aborder chaque cas sur une base individuelle. Je pense que nous pouvons compter sur une bonne coopération de la part des institutions de prêt. Je sais qu'elles sont prêtes à marcher dans ce programme et qu'elles nous y aideront. On me demande souvent, en tant que député, d'intervenir pour faciliter le rapprochement des emprunteurs et des prêteurs et leur permettre de mettre sur pied un programme.

Je pense que les députés savent que la première commission d'examen des dettes a été créée à titre de projet-pilote dans la région de Bruce-Grey, qui fait partie de ma circonscription. Ce programme a été une réussite. Nous pouvons nous en inspirer pour mettre en place une nouvelle commission d'examen.

Le député de Moose Jaw (M. Gottselig) a parlé de la transition des agriculteurs. C'est une situation délicate. Je n'ai jamais été vraiment en faveur d'un programme destiné à permettre à quelqu'un de se retirer d'une affaire. Toutefois, il faut quelquefois admettre la réalité telle qu'elle est. Il faut admettre qu'il y a des gens qui peuvent vouloir quitter l'agriculture à cause de ce qui s'est passé. Soyons heureux dans ce cas qu'il y ait quelque chose en place pour faciliter cette transition. L'Ontario dispose d'un programme de transition. J'aimerais mieux que l'on consacre plus d'argent à aider les gens à rester dans l'agriculture plutôt qu'à les aider à l'abandonner à cause de la conjoncture.

M. Benjamin: Monsieur le Président, je voudrais poser au député de Huron-Bruce (M. Cardiff) une question découlant d'une observation faite par le député de Moose Jaw (M. Gottselig). Les gouvernements, aussi bien fédéraux que provinciaux, ont fait certaines expériences amères au fil des années. Quand ils ont supprimé une taxe d'accise ou de vente, on n'a jamais prévu dans la loi de disposition exigeant du fabricant, du transformateur, du grossiste ou du détaillant qu'ils en fassent bénéficier le consommateur. Le député serait-il favorable à ce que l'on inscrive dans la loi une telle disposition exigeant de faire bénéficier le consommateur de toute réduction de la taxe de vente ou d'accise sur les carburants agricoles ou quoi que ce soit d'autre? Appuierait-il une telle mesure même s'il était nécessaire d'amender la motion des voies et moyens? Si le ministre des Finances (M. Wilson) présentait une autre mesure à la Chambre à cet égard, l'appuierait-il?

M. Cardiff: Monsieur le Président, si le Règlement de la Chambre permettait au ministre de le faire et si ces réductions pouvaient être transmises au consommateur, j'appuierais une telle mesure.